COMMUNE DE SAINT-CYR-SUR-MENTHON

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du approuvant la modification simplifiée n°1
Le Maire,

4.1 Plan de zonage 1/6000

- Révision du PLU prescrite le 2 mai 2002
- PLU approuvé le 7 septembre 2006
- PLU approuvé le 3 mai 2007
- Modification simplifiée n°1 approuvée le

ESAU, 64 rue Boileau - 69006 LYON - eric.sainero@orange.fr

- UB Zone urbaine polyvalente
- UC Zone d'urbanisation diffuse essentiellement pavillonnaire
- UX Zone d'activités
- UXa Secteur pouvant accueillir des installations classées
- 1AU Zone à urbaniser à court terme
- 1AUa Secteur pouvant accueillir des commerces et équipements généraux
- 1AUb Secteur plus particulièrement destiné à réaliser la mixité des logements
- 1AUx Zone à urbaniser à court terme destinée à accueillir des activités
- 2AU Zone à urbaniser à long terme
- A Zone agricole
- N Zone naturelle
- Nh Secteur de développement limité
- Nhi Sous-secteur avec assainissement individuel
- Ne Secteur dans le champ de la loi d'orientation agricole
- Nei Sous-secteur avec assainissement individuel
- NL Secteur pour les équipements touristiques et de loisirs du Menthon
- Nm Secteur muséographique
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Milieux humides
- Haies identifiées par le PLU
- Bâtiments agricoles
- Zone de bruit des infrastructures terrestres
- Servitudes AC1 (monuments historiques)

N O E S

Tableau des Emplacements Réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Installations sportives et équipements publics	Commune	10 064 m²
2	Extension des équipements scolaires	Commune	1 357 m²
3	Espaces de loisirs et détente	Commune	5 988 m²
4	Voirie future de la zone 1AU du bourg	Commune	8 880 m²
5	Voie nouvelle à la Poipe (accès)	Commune	401 m²
6	Réalisé		
7	Aménagement accès à la ferme du Planon	Commune	1 595 m²
8	Aménagement des abords du Menthon	Commune	38 200 m²
9	Aire de repos des Planons sur l'A40	Etat	80 869 m²